

# La télésurveillance

## Qu'est-ce que c'est ?



**On vous a proposé la télésurveillance (aussi appelée télésoins ou suivi virtuel) avec votre équipe de soins. Cette fiche vous explique de quoi il s'agit et répond aux questions que vous pouvez vous poser.**

### Qu'est-ce que la télésurveillance ?

Il s'agit de la surveillance de votre état de santé à distance, grâce à un site Internet sécurisé. On appelle ce site une plateforme de télésurveillance.

Vous donnez à votre professionnel de la santé ou à votre équipe de soins des informations sur votre état. Cela leur permet de voir comment vos symptômes évoluent. Ou encore d'adapter votre plan de traitement.

### Comment cela se passe-t-il ?

Ce suivi à distance se fait en plus des rendez-vous prévus avec votre équipe de soins. La télésurveillance consiste pour vous à répondre à des questions sur votre santé décidées à l'avance.

La plateforme permet aussi de :

- communiquer avec votre équipe de soins à l'aide d'une messagerie
- recevoir des consignes à suivre

- consulter des documents et des capsules utiles pour prendre soin de votre santé et gérer vos symptômes.

### Quels sont les avantages pour moi ?

Le principal est d'éviter que vos symptômes s'aggravent. Cela réduit aussi l'impact sur votre rythme de vie car vous êtes suivi tout en restant dans le confort de votre foyer.

### Est-ce qu'il y a des contre-indications ?

La télésurveillance est possible si votre état de santé le permet. Sinon, vous devrez vous rendre à l'hôpital. Votre équipe de soins vous dira si vous pouvez avoir la télésurveillance. Elle vous dira aussi dans quel cas et à quel moment vous devrez aller à l'urgence, par exemple.

Pour profiter de ce service, vous devez aussi :

- Avoir une connexion Internet.
- Avoir un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent.
- Être à l'aise avec ce genre de technologie ou pouvoir vous faire aider.
- Utiliser un navigateur Web autre qu'Internet Explorer. Celui-ci ne marche pas avec ce service.



## Est-ce confidentiel ?

Oui. La plateforme a été choisie pour sa sécurité. Seule votre équipe de soins a accès à votre dossier.

## Que faire si je ne veux plus bénéficier du service ?

Vous avez le droit de vous retirer en tout temps. Parlez-en avec votre équipe de soins. Vous pourrez expliquer ce qui ne vous convient pas et adapter votre suivi.

## Comment me connecter ?

Votre équipe de soins vous demande de consentir au service de télésurveillance. Puis, elle vous inscrit sur la plateforme. Elle vous transmet ensuite le lien et les informations dont vous avez besoin pour vous connecter.

On vous donne aussi votre plan de suivi personnalisé. Il vous indique ce que vous devrez faire à des moments précis.

## Que se passe-t-il si je n'arrive pas à me connecter ?

Vous pouvez appeler le Service de télésanté du CHUM, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 15 h 30 :

> 514 890-8388

En dehors de ces heures, suivez les consignes de votre équipe de soins indiquées ci-dessous.



### NOTES


*Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.*



## À qui m'adresser pour avoir de l'aide pour ma santé ?

Vous pouvez envoyer un message en tout temps sur la plateforme. Votre équipe de soins vous répondra pendant les heures d'ouverture des cliniques. Vous pouvez aussi la joindre au :

> 514 890 8000

Poste : \_\_\_\_\_

Poste : \_\_\_\_\_

Ceci n'est pas un service d'urgence. En dehors de ces heures et si une aide médicale urgente est requise, vous pouvez appeler une infirmière de la ligne Santé Patient CHUM.

> 514 890 8086

Ce service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Lors de l'appel, assurez-vous d'avoir votre carte d'assurance maladie en main.



### RESSOURCES UTILES

Pour avoir de l'information sur la télésurveillance

> [telesantequebec.ca](https://telesantequebec.ca)

Dans le menu du haut, cliquer sur Patient → Ressources pour le patient et sa famille

→ Plateforme de suivis virtuels en milieu de vie (SVMV)

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site [chumontreal.qc.ca/fiches-sante](https://chumontreal.qc.ca/fiches-sante)

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal [chumontreal.qc.ca](https://chumontreal.qc.ca)